

L'ACTUALITÉ DU MOIS

27 janvier 2022

Bilan des vacances de Noël 2021

ADN Tourisme a publié un bilan des vacances de Noël 2021. Si la fréquentation a été supérieure à celle de Noël 2020, tirée à la hausse par la clientèle française, elle demeure inférieure à celle d'une année dite « classique », les clientèles internationales non européennes restant absentes.

[En savoir plus](#)

Etude sur les nouvelles aspirations des français en matière de vacances

ADN Tourisme a publié une étude sur les nouvelles aspirations des français en matière de vacances. Selon cette dernière, les français recherchent en priorité de la déconnexion et du dépaysement, de la découverte, de la détente et de la relaxation. Suite à la crise sanitaire, plusieurs tendances existantes se sont renforcées : pouvoir télétravailler sur son lieu de vacances ; éviter de prendre l'avion ; opter pour un hébergement mobile ; réserver à la dernière minute. Enfin, d'autres tendances devraient rester sur le long terme et s'intensifier : vivre une expérience particulière voire unique ; voyager de manière plus responsable ; vivre comme un local.

[En savoir plus](#)

Légère hausse du tourisme mondial de 4% en 2021 par rapport à 2020

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, les arrivées touristiques internationales ont progressé de 4% en 2021 par rapport à 2020, mais s'inscrivent toujours en recul de 72% par rapport à 2019. La contribution économique du tourisme est estimée à 1,9 Md€ en 2021, au-dessus des 1,6 Md€ de 2020 mais bien en-dessous des 3,5 Md€ d'avant-pandémie.

[En savoir plus](#)

Révision des critères de classement des hôtels et hébergements marchands

Dans le cadre du [Plan Destination France](#), le classement des hôtels et hébergements marchands a été révisé afin de mieux prendre en compte les enjeux de développement durable et de numérisation. Trois arrêtés révisant le classement hôtelier ont été publiés le 14 janvier 2022. Le nombre de critères liés au développement durable a augmenté et les critères de digitalisation sont renforcés. Il sera possible pour les hébergements touristiques de prendre en compte des équipements et services partagés dans le cadre des demandes de classement. Les nouveaux critères entreront en vigueur le 1er avril 2022.

[En savoir plus](#)

Calendrier d'allègement des mesures sanitaires

Le gouvernement a annoncé, le 20 janvier dernier, le calendrier d'allègement des mesures sanitaires. À compter du 2 février, les jauges sont levées dans les établissements accueillant du public assis (stades, salles de concerts, théâtres, etc.). À partir du 16 février, les discothèques pourront rouvrir et les concerts debout pourront reprendre. La consommation sera à nouveau possible dans les stades, cinémas et transports, de même que la consommation debout dans les bars.

[En savoir plus](#)

Année de la Gastronomie : lancement de la saison 2

Dans le cadre de l'Année de la Gastronomie, l'appel à projets « Le printemps de la gastronomie inclusive et bienveillante » est lancé depuis le 21 janvier 2022. Les thématiques retenues sont les suivantes : l'ouverture aux autres, à tous les publics, l'inclusion et l'égalité : l'égalité entre les genres ; l'alimentation pour tous et sur tout le territoire ; la lutte contre la précarité alimentaire ; les projets associant les personnes en situation de handicap, éloignées du marché de l'emploi ou isolées. Les dossiers peuvent être déposés **jusqu'au 21 février 2022** sur le site web de la CCI. Retrouvez la liste des lauréats de la saison hiver de l'Année de la Gastronomie [ici](#).

[En savoir plus](#)

Concours mondial pour les startups du tourisme gastronomique

L'Organisation Mondiale du Tourisme lance le 3ème Concours mondial pour les startups du tourisme gastronomique. Les candidatures peuvent être déposées **jusqu'au 28 février 2022**.

[En savoir plus](#)

La Normandie dans le classement du New York Times des destinations à visiter en 2022

En janvier 2022, le New York Times a publié sa liste des « 52 régions à visiter en 2022 » dans le monde. La Normandie est la seule région française faisant partie de la liste, figurant en 31ème position. Selon le journal, elle s'est distinguée par ses « pistes cyclables respectueuses de l'environnement qui pourraient inspirer les peintres impressionnistes ».

[En savoir plus](#)

